

Urgences dentaire:

besoin urgent de consulter un dentiste pour des soins... Un numéro d'appel national, le **09 705 00 205**, uniquement dédié à la prise en charge des soins bucco-dentaires d'urgence a été mis en place par le Conseil national de l'Ordre des chirurgiens-dentistes.

Comment procéder ?

Vous pouvez contacter tout d'abord votre dentiste habituel. Celui-ci vous demandera d'appeler le 09 705 00 205 si votre problème dentaire ne peut pas attendre.

Si vous n'avez pas de dentiste habituel ou si vous ne parvenez pas à le contacter, vous avez la possibilité d'appeler directement le 09 705 00 205.

Après avoir composé ce numéro, vous devez saisir les chiffres de votre département pour effectuer un renvoi d'appel.

À noter: les cabinets dentaires sont ouverts pour des soins d'urgence dentaire uniquement. Le 09 705 00 205 est destiné à désengorger le centre d'appel 15 afin de permettre une meilleure prise en charge des demandes urgentes.

Urgences kiné:

Le site internet <http://www.arbam.fr/> a mis en place une permanence de soin en kinésithérapie ambulatoire à domicile pour le suivi de patient atteint ou non du virus Covid-19

Urgences ophtalmiques:

il n'y a pas de tels liens pour les recenser mais aller sur:

<http://annuaire.sante.ameli.fr/>

vous trouverez tous les noms de ceux qui sont le plus proche de la personne.

Maladies chroniques:

Consultez votre médecin.